



SG BFC

A quoi sert notre adhésion

***Le programme Adhésions permet la gestion des adhérents de chaque Club.
Le montant de la cotisation 2024 reste à 45 euros, elle n'a pas évolué depuis 2008.***

La marche à suivre est la suivante. A chaque nouveau bulletin :

- Envoi par papier du fichier Bulletin adhésion + Chèque à Guy BOUHOT, trésorier de SG BFC.***
- Envoi par mail du fichier Bulletin adhésion au Président, au trésorier, au responsable de la commission sportive et au past-président***

Pour les membres qui adhèrent à notre amicale, les Directeurs des golfs de Bourgogne nous consentent des tarifs particuliers pour les green-fee de nos compétitions.

***Des dotations sont prévues pour toutes compétitions.
Ces dotations sont alimentées par une partie de nos cotisations.***

***Un joueur ne souhaitant pas cotiser à l'amicale SG BFC ne pourra pas s'inscrire aux Compétitions SG BFC (**Amicales ou Chics.**)
Les Responsables Seniors des Clubs devront s'assurer que toute personne inscrite à l'une de nos compétitions, est à jour de la cotisation SG BFC.***